



## Liminaire

Mahité Breton et François Nault

Volume 73, numéro 3, octobre 2017

Paresse

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044562ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044562ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

### ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Breton, M. & Nault, F. (2017). Liminaire. *Laval théologique et philosophique*, 73(3), 317–319. <https://doi.org/10.7202/1044562ar>

## LIMINAIRE

**Mahité Breton**

Faculté de théologie et de sciences religieuses  
Université Laval, Québec

**François Nault**

Faculté de théologie et de sciences religieuses  
Université Laval, Québec

---

**L**e dossier qui suit repose sur un pari : celui d'affirmer qu'il serait fructueux de revisiter les sept péchés capitaux inscrits dans la tradition chrétienne, et de les soumettre à un examen attentif à leur histoire, à leur empreinte, à leur sens et à l'ambivalence qu'ils suscitent. Il part donc d'une franche curiosité pour ces choses (faute d'un meilleur mot) tentantes qui ont donné lieu, au fil de l'histoire, à maints essais pour les épinglez, les catégoriser, les combattre ou les réhabiliter.

Il revient à Évagre le Pontique (345-399) d'avoir, le premier, établi une liste de « passions » ou de « pensées mauvaises », en reprenant des enseignements déjà existants mais peu formalisés (*Traité pratique*, ch. 6-15). Évagre distingue huit passions à fuir : la gourmandise (*gastrimargía*), la luxure (*porneía*), l'avarice (*philarguría*), la vaine gloire (*kenodoxía*), la colère (*orgè*), la tristesse (*lúpè*), l'acédie (*akèdia*) et l'orgueil (*huperèphanía*)<sup>1</sup>. Cette liste a ensuite été reprise et modifiée par Jean Cassien puis par Grégoire le Grand. Il a fallu attendre le quatrième concile du Latran (1215) pour que soit adoptée une liste officielle de sept péchés capitaux<sup>2</sup>. Cette liste a ensuite été incluse dans la *Somme théologique* (question 84, *Prima secundae*) de Thomas d'Aquin, qui va contribuer à mieux cerner la notion de « péché capital » et à approfondir l'intelligence de chacun des sept péchés capitaux. Au XX<sup>e</sup> siècle, le *Catéchisme de l'Église Catholique* (1997) a repris cette liste, en formulant d'une manière très précise et concise le sens des péchés dits « capitaux » : « Ils sont appelés capitaux parce qu'ils sont générateurs d'autres péchés, d'autres vices » (art. 1866). Ainsi, le qualificatif de « capital » ne renvoie pas à la gravité desdits péchés, mais au fait qu'ils sont des péchés de « tête » (du latin *caput*), donc susceptibles de conduire à d'autres péchés, d'engager celui qui les commet sur une pente fatale.

Les notions de « péché » et de « péché capital » semblent, à certains égards, complètement désuètes sans pour autant avoir cessé de circuler dans la langue courante,

---

1. Voir A. RAUCH, *Paresse. Histoire d'un péché capital*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 17 et suiv.

2. C. CASAGRANDE, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 2003.

ne serait-ce que comme métaphores dont on ne sait plus exactement à quoi elles renvoient. Elles demeurent toutefois une donnée importante de la tradition chrétienne, à tel point qu'il apparaît difficile sinon impossible de la passer totalement sous silence<sup>3</sup>. En fait, la notion de « péché » touche des données anthropologiques de base fondamentales — aux incidences psychologiques, sociales, poétiques et politiques décisives —, qui font que cette notion reste en quelque sorte incontournable. C'est déjà ce qui ressortait de la célèbre « Discussion sur le péché » qui s'est tenue le 5 mars 1944 à Paris, avec des interlocuteurs comme Georges Bataille, Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, Maurice Merleau-Ponty, Michel Leiris, Jean Paulhan, Maurice Blanchot, Pierre Klossowski, Jean Hyppolite et Jean Daniélou<sup>4</sup>.

Dans un ouvrage paru en 1947, Stanislas Fumet proposait un *Éloge des sept péchés capitaux*<sup>5</sup>. Dans un livre plus récent, Alain Houziaux affirmait que les péchés capitaux étaient également des péchés... capiteux<sup>6</sup>. Ainsi, les titres de ces livres suggèrent que les sept péchés capitaux ne sont pas complètement négatifs, mais qu'ils recèlent également une certaine forme de bien. Les passions en cause seraient à la fois mauvaises et bonnes, présentant une ambivalence qui mérite réflexion.

C'est donc cette réflexion qu'amorce le présent dossier, en se consacrant à la paresse. Parmi les sept péchés capitaux, celle-ci constitue peut-être le lieu où l'ambivalence est la plus visible et la plus forte. Car s'il est vrai que « la paresse est la mère de tous les vices » — comme le dit le proverbe —, Hobbes n'a-t-il pas également raison de la considérer comme « la mère de la philosophie » ? D'un côté, dans nos sociétés libérales (obnubilées par l'importance du travail, de la croissance et de la productivité), la paresse apparaît comme l'inclination la plus odieuse qu'on puisse imaginer<sup>7</sup>. D'un autre côté, il se trouve tout un courant de pensée qui revendique un « droit à la paresse<sup>8</sup> » et qui fait la promotion de la paresse comme « art de vivre ». Ce courant se déploie dans un registre artistique et populaire (le film *Alexandre le Bienheureux* d'Yves Robert en est une manifestation), dans un registre social (comme le mouvement *Slow*) et aussi dans un registre plus « savant ». De fait, il semble possible de trouver des justifications psychologiques, philosophiques, économiques et même théologiques à la paresse<sup>9</sup>, de telle sorte qu'il apparaît difficile à certains d'y voir un péché. Comme l'écrit Robert Sabatier avec humour, « que la paresse soit un des péchés capitaux nous fait douter des six autres... ».

3. J.-D. CAUSSE, « Le mal, la faute et le péché », dans J.-D. CAUSSE, D. MÜLLER, dir., *Introduction à l'éthique. Penser, croire, agir*, Genève, Labor et Fides, 2009, p. 259-282 ; P. GAUDETTE, *Le péché*, Ottawa, Novalis, 1991.

4. Voir « La discussion sur le péché », dans G. BATAILLE, *Œuvres complètes, VI : La Somme Athéologique, tome II*, Paris, Gallimard, 1973.

5. S. FUMET, *Éloge des sept péchés capitaux*, Paris, Egloff, 1947.

6. A. HOUZIAUX, *Ces péchés capitaux, si capiteux*, Paris, Lethielleux, 2011.

7. Qu'il suffise de penser aux polémiques violentes entourant le cas du Danois Robert Nielsen, dit « Robert-le-paresseux », fier de vivre du chômage depuis une douzaine d'années. Voir E. de MARESCHAL, « Robert le paresseux, ou l'assistanat érigé en art de vivre », *Le Figaro* (22 octobre 2013).

8. P. LAFARGUE, *Le droit à la paresse* (1880), Paris, Allia, 1999.

9. Voir F. NAULT, *L'Évangile de la paresse*, Montréal, Médiaspaul, 2016.

Qu'en est-il, donc, de la paresse ? Est-ce un vice ou une vertu ? Qu'en est-il de la paresse comme *péché* — et donc, en amont, du sens du péché lui-même ? Les articles qui suivent explorent les avenues insoupçonnées qui s'ouvrent lorsque ces questions sont envisagées dans une perspective interdisciplinaire.